

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

AS 33 22 0190 01 Propriété viticole comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, stock et matériel, parcelles de vignes, terres, prés et bois.

TABANAC(33) - Surface sur la commune : 50 a 25 ca - 'Larroudey': A- 516
zone A et N du PLU commune de TABANAC

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **16/08/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la :**

**Safer Nouvelle-Aquitaine
16, Avenue de Chavailles
CS 10235
33520 BRUGES
Tel : 05 56 69 29 99**

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

A TABANAC, le
Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

